Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 13/09/2024

REBUFFEL ERIC Le ferrage rappelle Pickles ratatouille sauce tomate confitures



- Noms des modèles ou références concernés : **Bocaux 350 gr**
- Marque : **Jardin du ferrage**
- **Lot Confitures pickles sauce tomate ratatouille**
 Lot Confitures pickles sauce tomate ratatouille
 Lot Confitures pickles sauce tomate ratatouille 30/12/2025
- Conditionnements : **Bocaux 350gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/09/2020 au 12/09/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Berre les Alpes 06390**
- Distributeurs : **La petite épicerie de Marie 1 place Bellevue Berre les Alpes**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de contamination microbienne. Intoxication alimentaire**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
 Anomalie d'étiquetage
 Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement
- Description complémentaire du risque : **Possible défaut de stabilité**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 décembre 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0674920423**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre